



NOTRE DAME DE BELLEGARDE
ÉCOLE - COLLÈGE - LYCÉE

INFORMATION RENTRÉE VIE SCOLAIRE

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-après quelques points de fonctionnement pour la bonne organisation de l'année scolaire 2024 -2025.

Absences et Retards

→ Je vous invite à me laisser un message avant 9H00 sur le répondeur de l'école primaire afin d'informer de l'absence de votre enfant : **04 78 91 63 79** ou par mail : **tardy.patricia@ndbellegarde.net** . Cet appel est informatif, Un mot dans le cahier de liaison au retour de l'élève est obligatoire pour justifier cette absence auprès de l'enseignante.

Le rectorat nous demande un contrôle strict des absences. L'obligation de scolarisation est posée à partir de 3 ans. Les absences pour convenances personnelles sont de la responsabilité des parents et aucune autorisation n'est donnée par l'école.

La continuité pédagogique est assurée par l'enseignante dans le cas d'épidémie de COVID. En cas d'absence pour raison de santé autre, le travail est laissé à disposition sur l'estrade. Devoirs, leçons, apprentissages ne sont jamais donnés à l'avance par les enseignants.

→ Pour un retard à la garderie du soir, il est primordial d'avertir le surveillant avant 18h30 sur le portable de l'école au : 07 60 03 98 11. Au-delà de 18h30 tout retard est facturé 20 € le quart d'heure.

→ AUTRE MOTIF ME CONTACTER DIRECTEMENT AU : **06 38 08 01 72**.

CANTINE

1. - Indiquer les jours de cantine sur le formulaire « vos autorisations pour la rentrée ».

2 – Les changements de régime ne sont possible qu'en fin de trimestre.

3 - Pour réapprovisionner le compte cantine : par carte bancaire sur école directe ou par chèque à donner à Madame Tardy.

ATELIERS DE MIDI

→ Sur le temps de midi de 12h30 à 13h10 des ateliers sont proposés aux enfants du CE1 au CM 2, moyennant une participation de 120 € pour l'année par enfant. Le montant sera ajouté sur votre facture du 1er trimestre. Inscription effectuée par la responsable de la vie scolaire.

Ateliers proposés :

Robotique, grands jeux, cinéma, dessin, jardinage, chorale, jeux de société, sport, bibliothèque, théâtre, arts plastiques, dessin Zen et sophrologie, atelier Lego.



GARDERIE ou ETUDE

→ Garderie : maternelles– primaire : 7h30 –18h30.

Forfait 120 €/ trimestre /enfant sur la facture.

→ Une étude est prévue du CE2 au CM2 de 16h45 à 17h45 – Inscription au trimestre (gestion Madame Tardy).

Début de l'étude **lundi 16 septembre.**

PAI

→ La mise en place d'un PAI (Parcours d'Accueil Individualisé) est prévue pour les élèves qui, pour des raisons de santé seraient amenés à suivre des traitements médicamenteux à l'école. Vous pouvez contacter Madame Tardy à tout moment au cours de l'année afin qu'elle vous remette le formulaire de prise en charge.

Ordonnances et médicaments sur validité d'une année sont fournis par la famille et déposés auprès de Mme Tardy le jeudi 29/08 de 8h30h à 11h à l'école.

En cas d'allergies alimentaires avec justificatif médical l'élève apporte son panier repas.

Vous en remerciant par avance.

Cordialement.

Patricia TARDY
CPE

Catherine REDON
Chef d'établissement